

REPUBLICQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille dix neuf, le dix huit mars à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Roger DIDIER, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 57 Présents à la séance : 44
DATE DE LA CONVOCATION	11/03/2019
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	25/03/2019

OBJET :

Compétence optionnelle voirie et parcs de stationnement - Modification de la liste des parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Étaient présents :

M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , Mme Marie-José ALLEMAND , Mme Laurence ALLIX , M. Jean-Michel ARNAUD , Mme Catherine ASSO , M. Serge AYACHE , M. Fernand BARD , M. Michel BERAUD , M. Philippe BIAIS , M. Daniel BOREL , Mme Martine BOUCHARDY , M. Claude BOUTRON , M. Jean-Louis BROCHIER , M. Rémi COSTORIER , M. Jean-Pierre COYRET , M. François DAROUX , Mme Aïcha-Betty DEGRIL , M. Roger DIDIER , Mme Françoise DUSSERE , M. Denis DUGELAY , M. Claude FACHE , Mme Bénédicte FEROTIN , M. Daniel GALLAND , Mme Raymonde EYNAUD , M. Christian HUBAUD , Mme Annie LEDIEU , Mme Rolande LESBROS , Mme Christelle MAEHLER , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , M. Claude NEBON , M. Rémy ODDOU-STEFANINI , Mme Monique PARA-AUBERT , Mme Monique PARA , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , M. Stéphane ROUX , M. Jean-Pierre TILLY , M. François ZAMPA , Mme Carole LAMBOGLIA , M Bernard LONG , M Thierry PLETAN
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Marie-Christine LAZARO procuration à M. Fernand BARD, M. Roger GRIMAUD procuration à M Bernard LONG, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Sylvie LABBE procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à M. Philippe BIAIS, M. Jérôme MAZET procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Sarah PHILIP procuration à M. François DAROUX

Absent(s) :

Mme Elsa FERRERO, M. Mickaël GUITTARD, M. Michel GAY-PARA, M. Pierre-Yves LOMBARD, M. Maurice MARCHETTI, Mme Martine PAUL

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Daniel GALLAND, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération du 8 novembre 2018 le conseil d'agglomération a défini l'intérêt communautaire pour la compétence Parcs de stationnement pour certains parcs-relais ou aires de covoiturage, les 4 parcs-relais concernés étant les suivants :

Stade Nautique, Malcombe, La Descente et La Reyberte

Il est proposé de modifier cette liste afin de rajouter d'une part le parking de covoiturage projeté à La Saulce au niveau du rond-point de sortie de l'Autoroute A51, et de prendre en compte d'autre part la nouvelle localisation de deux Parcs-Relais :

- le Parc-Relais de Bayard qui remplacera à terme celui de la Descente ;
- le Parc-Relais du Plan (Tokoro) en remplacement de celui de la Reyberte.

La liste des parcs de stationnement d'intérêt communautaire doit ainsi être modifiée de la manière suivante :

- Parc-Relais du Stade Nautique
- Parc-Relais du Sénateur (Malcombe)
- Parc-Relais de Bayard
- Parc-Relais du Plan (Tokoro)
- Parking de covoiturage de La Saulce (Rd point A51)

Décision :

Je vous propose, sur l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement du Territoire et celle du Développement Economique, Finances, Ressources Humaines réunies le 7 mars 2019 :

- Article unique : de classer d'intérêt communautaire les parcs de stationnement suivants :

Sur la Commune de Gap :

- Parc-Relais du Stade Nautique
- Parc-Relais du Sénateur (Malcombe)
- Parc-Relais de Bayard
- Parc-Relais du Plan (Tokoro)

Sur la Commune de La Saulce :

- Parking de covoiturage de La Saulce (Rond-point A51)

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 51

Le Vice-Président



Christian HUBAUD

Transmis en Préfecture le : 25 MARS 2019

Affiché ou publié le : 25 MARS 2019